

FICHE DE DONNEES DE SECURITE DU W7 pour WC CHIMIQUE

 ab7 Industries Chemin des Monges, 31450 DEYME Tél : 05 62 71 78 88 Fax : 05 61 81 54 90	Présentation et règle de rédaction conforme à la norme T01-102
	RISQUES SPECIFIQUES IRRITANT
1. Identification Désignation commerciale Fournisseur (nom, adresse, n°tél)	W7 pour WC chimique ECOGENE (1 litre, 2 litres) AB7 INDUSTRIES, BP9, chemin des Monges, 31450 DEYME, tel : 05 62 71 78 88
2. Composition/Information Sur les composants ou impuretés apportant un danger	Impuretés (présentant un danger) : Sel d'ammonium quaternaire N°CAS : [630449-41-2]
3. Identification des dangers	IRRITANT Irritant pour les yeux. Risques de lésions oculaires graves.
4. Premiers secours en cas : - d'inhalation - de contact avec la peau - de contact avec les yeux - d'ingestion	Sortir le patient à l'extérieur. Si malaise, consulter un médecin. Rincer à grande eau. Rincer à grande eau; consulter un spécialiste. Hospitaliser d'urgence.
5. Mesures de lutte contre l'incendie : - moyens d'extinction recommandés - moyens d'extinction déconseillés	CO2, poudres, mousses, eau pulvérisée. -

FICHE DE DONNEES DE SECURITE DU W7 pour WC CHIMIQUE

<ul style="list-style-type: none"> - dangers spécifiques - méthodes particulières d'intervention - protection des intervenants 	<p style="text-align: center;">-</p> <p>Refroidir à l'eau les containers exposés au feu.</p> <p>Masque respiratoire autonome, gants lunettes, bottes anti dérapantes....</p>
<p>6. Mesure à prendre en cas de dispersion accidentelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - précautions individuelles - précautions pour la protection de l'environnement - méthodes de nettoyage 	<p>Masque, gants, lunettes, vêtement de protection...</p> <p>Pomper dans un réservoir de secours. Arroser le reste abondamment avec de l'eau.</p> <p>Lavage à grande eau.</p>
<p>7. Manipulation et stockage :</p> <p><i>- Manipulation</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - mesures techniques - précautions à prendre lors de la manipulation du produit - conseils d'utilisation <p><i>- Stockage</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - mesures techniques - conditions de stockage - matières incompatibles - matériaux d'emballage 	<p>Captation des vapeurs. Ventilation des locaux. Douches, fontaines oculaires.</p> <p>Gants, lunettes, ne pas respirer les vapeurs.</p> <p>cf. fiche technique.</p> <p>Stocker dans un local ventilé, à température ambiante.</p> <p>Tenir à l'abri de toute source d'ignition.</p> <p>Fer, aluminium.</p> <p>Polyéthylène.</p>
<p>8. Contrôle de l'exposition/Protection individuelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mesures d'ordre technique - paramètres de contrôle spécifiques - équipement de protection individuelle - mesure d'hygiène 	<p>Ventilation, masque, gants, lunettes.</p> <p style="text-align: center;">-</p> <p>Gants, masques, lunettes.</p> <p>Ne pas manger pendant la manipulation du produit.</p>

FICHE DE DONNEES DE SECURITE DU W7 pour WC CHIMIQUE

<p>9. Propriétés physiques et chimiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - aspect <i>état physique</i> - forme - couleur - odeur - pH - température caractéristique - température de décomposition - point éclair - température d'autoinflammation - caractéristiques d'explosivité - pression de vapeur - densité de vapeur - masse volumique - solubilité - coefficient de partage n octanol/eau 	<p>Liquide limpide</p> <p>Bleu Piquante + citron 6,8</p> <p>Environ 1 g/cm³ Totalement miscible à l'eau.</p>
<p>10. Stabilité et Réactivité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Stabilité</i> - conditions à éviter - matières à éviter - <i>Produits de décomposition dangereux</i> 	<p>-</p> <p>Fer, aluminium.</p> <p>Réagit avec les oxydants forts et les produits alcalins.</p>
<p>11. Informations toxicologiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - toxicité aigüe - effets locaux - sensibilisation - toxicité chronique - toxicité à long terme - effets spécifiques 	<p>DL 50: 800 mg/kg (voie orale-rat) Formol pur.</p> <p>Exposition aux vapeurs de formol :</p> <p>-Effet irritant proportionnel aux concentrations (irritation oculaire à partir de 2-3 ppm). Irritation de la gorge à partir de 5 ppm. Irritation pulmonaire à partir de 10 ppm.</p> <p>-Séjour insupportable en atmosphère contenant plus de 10 ppm.</p> <p>-Effets sur les yeux: lésions parfois graves de la cornée.</p> <p>-Effets sur la peau: dermatites allergiques signalées.</p>

FICHE DE DONNEES DE SECURITE DU W7 pour WC CHIMIQUE

<p>12. Informations écologiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mobilité - persistance/dégradabilité - bioaccumulation - écotoxicité 	<ul style="list-style-type: none"> - - - -
<p>13. Considérations relatives à l'élimination :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des déchets et des résidus - des emballages souillés 	<p>Se renseigner au bureau responsable.</p> <p>Lavage à grande eaux. Ordures ménagères.</p>
<p>14. Informations relatives au transport :</p> <ul style="list-style-type: none"> - voies terrestres (RID-ADR) - voies fluviales (ADN-ADNR) - voies maritimes (IMDG) - voies aériennes (OACI-IATA) 	
<p>15. Informations réglementaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - règlement communautaire 	<p>IRRITANT R28 : Irritant pour les yeux. R41 : Risques de liaisons oculaires graves. S2 : Conserver hors de la portée des enfants. S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. S28 : Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment à grande eau. S37/39 : Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.</p>

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date du 30/03/00. Ils sont donnés de bonne foi.

L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation du produit dangereux.

Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive et n'exonère pas le destinataire de s'assurer qu'éventuellement d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités concernant la détention et la manipulation du produit pour lesquelles il est seul responsable.